

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU MERCREDI 12 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 12 février 2025,

Délibération n° :

DL5/2025

Objet :

Election du 10^{ème} Vice-
Président du SIOM de la
Vallée de Chevreuse

- Mme BERCHON (titulaire _ CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CASSINARI (suppléant - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- M. FAYED Réda (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- M. GILBERT (suppléant - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS)
- M. JEANNOT (suppléant - CPS)
- M. LARDIERE (titulaire - CPS)
- M. LEQUIN (titulaire - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MASURE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. POMPEIGNE (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

Monsieur CAUCHETIER (titulaire - CPS) donne pouvoir à Monsieur GARSUAULT (titulaire - CPS) ; Mme GELOT (titulaire - CPS) donne pouvoir à Monsieur Vigier (titulaire - CPS) ; Mme LEBLANC (titulaire - CPS) donne pouvoir à Monsieur Vivien (titulaire-CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BAY (titulaire - CCHVC) ; Mme BEAN (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; Mme DUMAS (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : 42

PRESENTS : 28

VOTANTS : 31

Monsieur Dominique FONTENAILLE est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Délibération n°DL5/2025
Election du 10^{ème} Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles 5211-7 et 5211-10,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu la délibération n°2020-135 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris Saclay du 16 juillet 2020 modifiée par les délibérations n°2021-313 du 24 novembre 2021, n°2022-251 du 28 septembre 2022, n°2023-41 du 15 février 2023, n°2024-115 du 26 juin 2024, n° 2024-190 du 25 septembre 2024, n°2024-249 du 27 novembre 2024 et n°2024-278 du 18 décembre 2024 désignant les représentants titulaires et suppléants pour siéger au comité du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération du 23 juillet 2020 relative à l'élection du Président et la délibération DL28/2020 du 23 juillet 2020 relative à la fixation du nombre de Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération DL38/20 en date du 23 juillet 2020, relative à l'élection du 10^{ème} Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération DL41/2020 du 23 juillet 2020 fixant le taux des indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération n°2025-1 du 08 janvier 2025 de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay, portant élection des nouveaux représentants dans divers organismes, notamment le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération DL04/2025 en date du 12 février 2025 relative à l'installation d'un nouveau délégué titulaire pour la commune d'Igny,

Vu la note de présentation,

Considérant la désignation par la Communauté Paris-Saclay d'un nouveau délégué titulaire en lieu et place de Madame Laëtitia HAMON, délégué élu 10^{ème} vice-présidente en 2020,

Considérant la nécessité de procéder par conséquent à l'élection du 10^{ème} Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Considérant le résultat des votes relatifs à la désignation du 10^{ème} Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Après avoir voté à bulletins secrets :

Élit le 10^{ème} Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à l'issue du 1er tour, comme suit :

- | | |
|--------------------------------|------|
| - Nombre de votants | : 31 |
| - Bulletins blancs et nuls | : 2 |
| - Nombre de suffrages exprimés | : 29 |
| - Majorité | : 15 |

Monsieur Denis PRIVE a obtenu 29 voix.

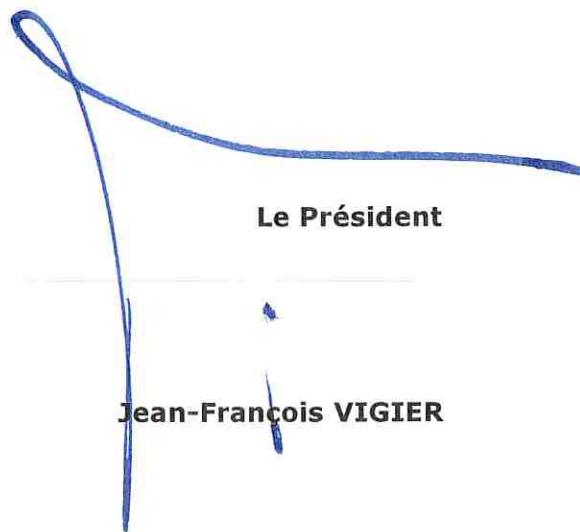
Monsieur Denis PRIVE est élu 10^{ème} Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

Rappelle que le taux des indemnités de fonction des Vice-Présidents du SIOM est fixé à 14,025% de l'Indice Brut 1027,

Dit que les dispositions de la présente délibération prennent effet à compter de l'élection du 10^{ème} Vice-Président,

Dit que les crédits ont été prévus au budget public 2025, chapitre 65- autres charges de gestion courante, article 6531 – indemnités.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : 18 FEV. 2025
Affichée le :

**BORDEAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE****Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse****Utilisateur : Bruneau****Paramètre de la transaction:**

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL5_2025
Date de la décision:	2025-02-18 00:00:00+01
Objet:	Election du 10ème Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20250218-DL5_2025-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20250218-DL5_2025-DE-1-1_0.xml	text/xml	1389
nom original:		
Annexe DL 5 PV feuille proclamation élection 10e VP.pdf	application/pdf	181291
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20250218-DL5_2025-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	181291
nom original:		
Annexe DL 5 2025 PV élection 10e VP.pdf	application/pdf	563757
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20250218-DL5_2025-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	563757
nom original:		
Annexe DL 5 2025 émargement élection 10e VP.pdf	application/pdf	626384
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20250218-DL5_2025-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	626384
nom original:		
DL 5 2025.pdf	application/pdf	404416
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20250218-DL5_2025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	404416
nom original:		
Note présentation DL 5 2025.pdf	application/pdf	90057
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20250218-DL5_2025-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	90057

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	18 février 2025 à 15h37min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 février 2025 à 15h40min06s	<i>l'enveloppe 1170190 est valide et passe en attente de transmission</i>
Transmis	18 février 2025 à 15h45min23s	<i>l'enveloppe 1170190 passe en transmis</i>
Acquittement reçu	18 février 2025 à 15h50min14s	<i>Reçu par le miat le 2025-02-18</i>